

VILLE DE VILLEMOMBLE

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE

Suite au vote de la loi NOTRE (n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), l'article 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Véritable bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, ce compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2022 retrace donc l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).
- présente les résultats comptables de l'exercice.
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante.

A. Le compte administratif 2022

1. Le niveau général de réalisation 2022

DEPENSES		RECETTES	
Total dépenses	51 796 789,37	Total recettes	50 089 486,78
Crédits ouverts	76 499 556,33	Crédits ouverts	76 499 556,33
% Réalisation	67,71%	% Réalisation	65,48%

Le taux d'exécution du compte administratif 2022 (hors restes à réaliser) est de 67,71% en dépenses et 65,48 % en recettes.

Lors de l'exécution budgétaire, la collectivité effectue des opérations dites réelles et d'autres opérations qualifiées d'ordre.

Les opérations réelles ont un impact direct sur la trésorerie, il s'agit d'encaissements et décaissements effectifs.

Les opérations d'ordre n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture, elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

2. La section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	41 790 328,48	Recettes réelles	44 565 331,09
Dépenses d'ordre	2 116 460,65	Recettes d'ordre	94 961,56
Total dépenses	43 906 789,13	Total recettes	44 660 292,65
Crédits ouverts	54 607 149,98	Crédits ouverts	54 607 149,98
% Réalisation	80,41%	% Réalisation	82,02%

3. La section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	7 795 038,68	Recettes réelles	3 312 733,48
Dépenses d'ordre	94 961,56	Recettes d'ordre	2 116 460,65
Total dépenses	7 890 000,24	Total recettes	5 429 194,13
Crédits ouverts	21 892 406,55	Crédits ouverts	21 892 406,55
% Réalisation	36,04%	% Réalisation	24,80%

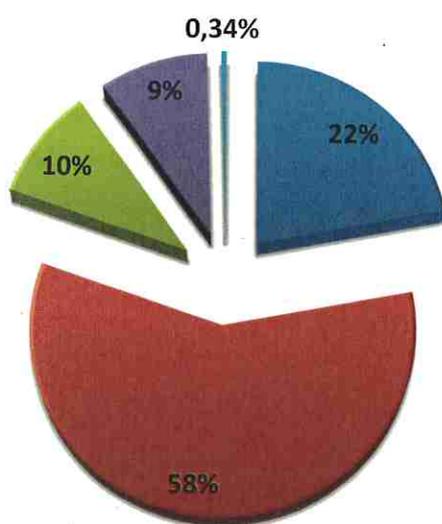
B. Présentation détaillée du compte administratif 2022

1. Les opérations réelles de la section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	41 790 745,79	Recettes réelles	44 565 441,09
Crédits ouverts	43 513 029,00	Crédits ouverts	42 340 325,00
% Réalisation	96,04%	% Réalisation	105,26%

▪ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

Répartition des dépenses par chapitre

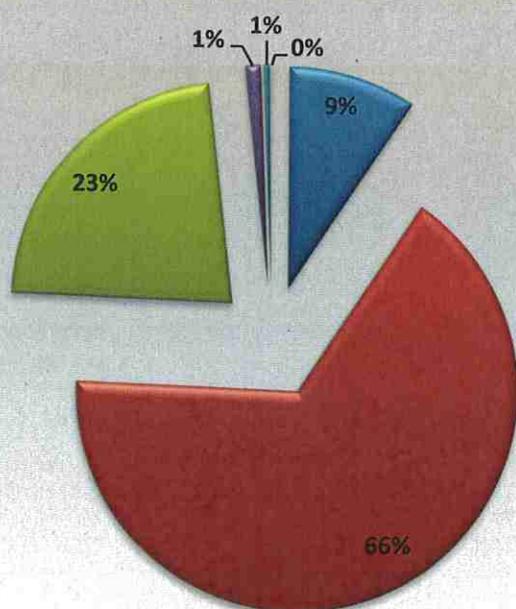


- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel, frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- Divers

Le chapitre 012 correspondant aux charges de personnel et frais assimilés représentent 58 % des dépenses réelles de fonctionnement.

▪ **Les recettes réelles de fonctionnement**

Répartition des recettes par chapitre



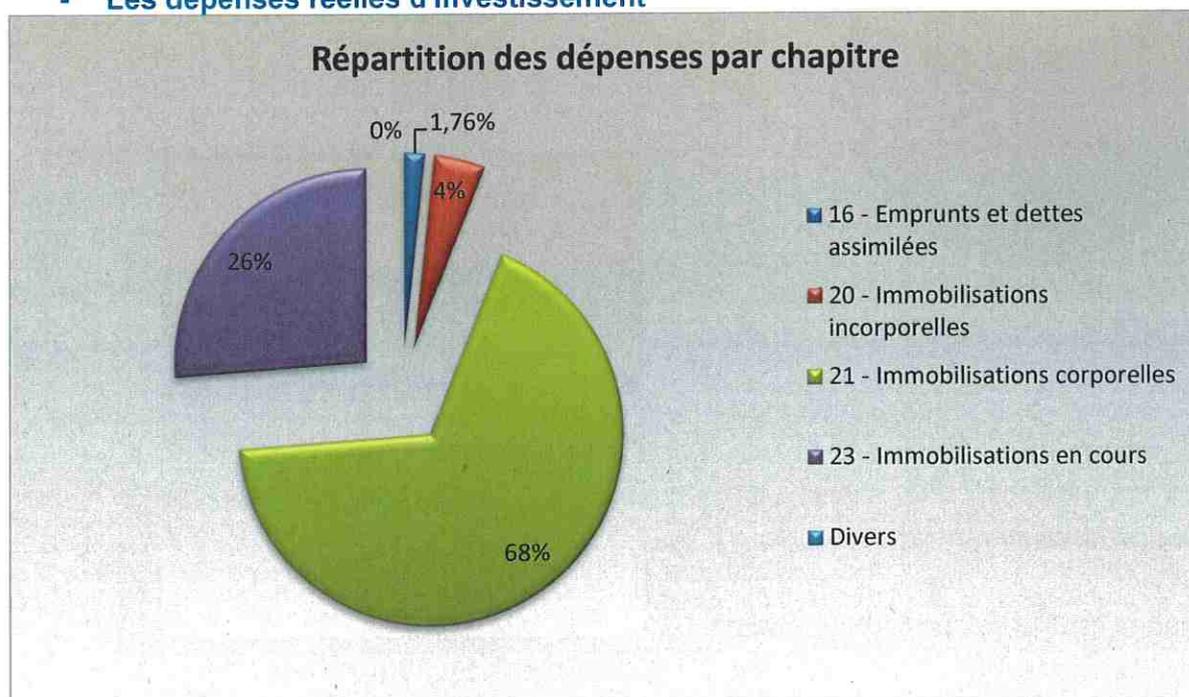
- 70 - Produits services, domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 013 Atténuation de charges
- Divers

Le chapitre 73 correspondant aux impôts et taxes représentent 66% des recettes réelles de fonctionnement.

2. Les opérations réelles de la section d'investissement

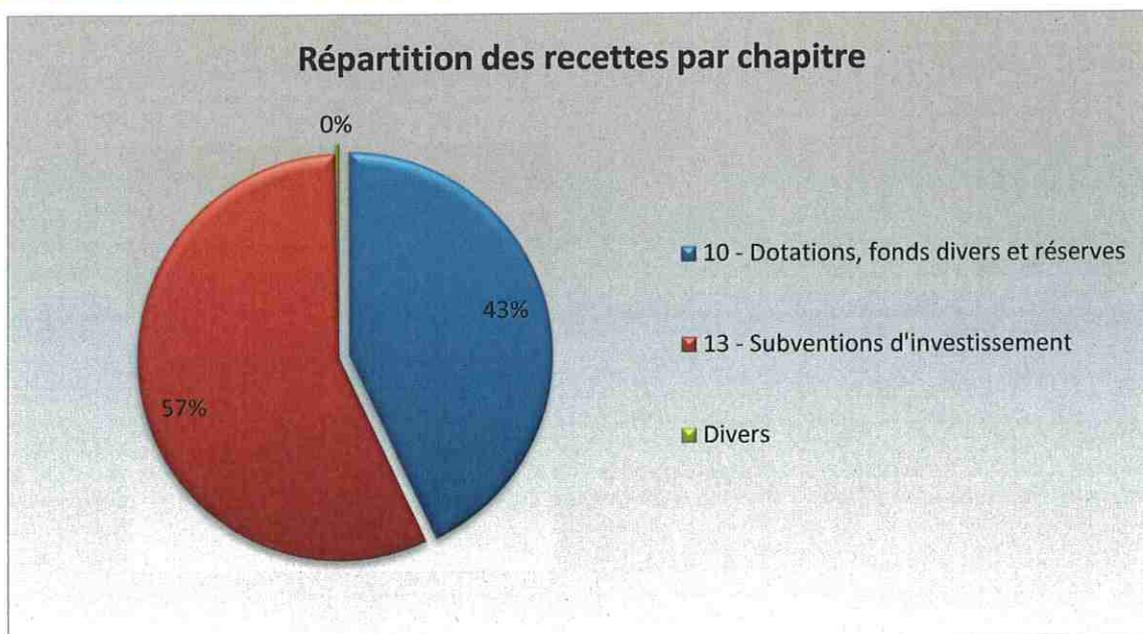
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	7 795 038,68	Recettes réelles	3 312 733,48
Crédits ouverts	21 517 443,55	Crédits ouverts	9 283 816,59
% Réalisation	36,23%	% Réalisation	35,68%

▪ Les dépenses réelles d'investissement



Le chapitre 23 correspondant aux travaux en cours représentent 26% des dépenses réelles d'investissement.

▪ Les recettes réelles d'investissement



Le Fonds de compensation de la TVA, la Taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisé (Dotations, fonds divers et réserves) représentent 43% des recettes réelles d'investissement.

Les subventions d'investissement représentent 57 % des recettes réelles d'investissement.

C. Les résultats de l'exercice 2022

1. Le résultat de l'exercice 2022

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	43 906 789,13	7 890 000,24	51 796 789,37
Recettes	44 660 292,65	5 429 194,13	50 214 365,79
Résultat	753 503,52	- 2 460 806,11	- 1 707 302,59

Résultat de l'exercice : - 1 707 302,59 €

2. Le résultat de clôture de l'exercice 2022

Le résultat de clôture est déterminé de la façon suivante :

- Investissement
 - Résultat de clôture 2021
 - +/- Résultat de l'exercice 2022

- Fonctionnement
 - Résultat de clôture 2021
 - Part affectée à l'investissement
 - +/- Résultat de l'exercice 2022

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	+ 1 234 468,98		- 2 460 806,11	-1 226 337,13
Fonctionnement	12 171 861,98		753 503,52	12 925 365,50
Total	13 406 330,96		- 1 707 302,59	11 699 028,37

Résultat de clôture : 11 699 028,37 €

3. Le résultat cumulé du compte administratif

Les résultats d'un exercice budgétaire figurant au compte administratif sont constitués du déficit ou de l'excédent réalisé par chacune des deux sections mais *aussi des restes à réaliser* en dépenses et en recettes.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent :

- aux dépenses d'investissement engagées non mandatées au 31/12 pour lesquelles il y a eu un engagement juridique et comptable.
- aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

	Résultat de clôture 2022	Solde des restes à réaliser	Résultat du Compte Administratif
Investissement	-1 226 337,13	- 6 751 473,15	- 7 977 810,28
Fonctionnement	12 925 365,50		12 925 365,50
Total	11 699 028 ,37	- 6 751 473,15	4 947 555,22

**Résultat cumulé du compte
administratif : 4 947 555,22 €**

D. L'évolution des comptes administratifs 2017 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
--	------	------	------	------	------	------

FONCTIONNEMENT

Dépenses	41 132 590,91	35 856 194,95	36 414 183,27	37 567 669,98	40 231 034,51	43 906 789,13
Recettes	45 398 624,53	40 054 144,51	42 277 528,42	40 268 119,94	42 075 713,40	44 660 292,65
Résultat de l'exercice	4 266 033,62	4 197 949,56	5 863 345,15	2 700 449,96	1 844 678,89	753 503,52
Excédent de l'année N-1	5 296 615,01	5 269 856,93	4 497 806,49	10 361 151,64	13 127 058,01	12 171 861,98
Part affectée à l'investissement	4 292 791,70	4 970 000,00			2 799 874,92	
RESULTAT DE CLOTURE	5 269 856,93	4 497 806,49	10 361 151,64	13 127 058,01	12 171 861,98	12 925 365,50

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
--	------	------	------	------	------	------

INVESTISSEMENT

Dépenses	7 548 388,26	8 684 927,83	18 380 361,55	6 423 802,39	6 606 633,62	7 890 000,24
----------	--------------	--------------	---------------	--------------	--------------	--------------

Recettes	12 552 683,95	9 380 098,25	4 768 599,94	5 874 742,13	8 138 652,39	5 429 194,13
----------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Résultat de l'exercice	5 004 295,69	695 170,42	-13 611 761,61	- 549 060,26	1 532 018,77	-2 460 806,11
------------------------	--------------	------------	----------------	--------------	--------------	---------------

Excédent de l'année N-1	8 163 805,97	13 168 101,66	13 863 272,08	251 510,47	-297 549,79	1 234 468,98
-------------------------	--------------	---------------	---------------	------------	-------------	--------------

RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	13 168 101,66	13 863 272,08	251 510,47	-297 549,79	1 234 468,98	-1 226 337,13
--------------------------------------	---------------	---------------	------------	-------------	--------------	---------------

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
--	------	------	------	------	------	------

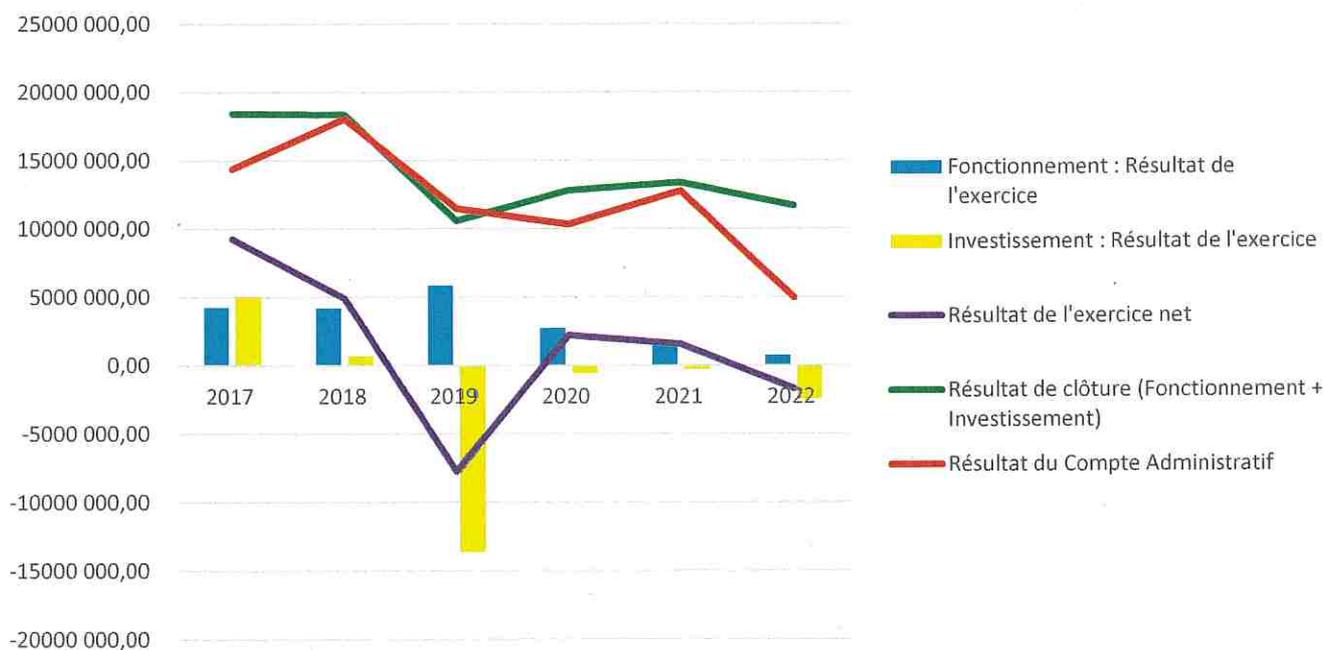
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

Résultat de clôture (Fonctionnement + Investissement)	18 437 958,59	18 361 078,57	10 612 662,11	12 829 508,22	13 406 330,96	11 699 028,37
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Solde restes à réaliser	-4 068 255,01	- 301 372,67	882 643,20	-2 502 325,13	- 620 535,67	- 6 751 473,15
-------------------------	---------------	--------------	------------	---------------	--------------	----------------

Résultat du Compte Administratif	14 369 703,58	18 059 705,90	11 495 305,31	10 327 183,09	12 785 79,29	4 947 555,22
----------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Evolution des résultats de 2017 à 2022



E. Les ratios financiers

L'exécution budgétaire de l'exercice 2022 est caractérisée par les éléments d'équilibres suivants :

- **La capacité d'autofinancement brute**

La capacité d'autofinancement brute (CAF) est un indicateur de la santé financière d'une collectivité car elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (Remboursement de dettes, dépenses d'équipement, ...).

Elle constitue un double indicateur :

1. Un indicateur de l' « aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
2. Un indicateur de la capacité de la commune à investir

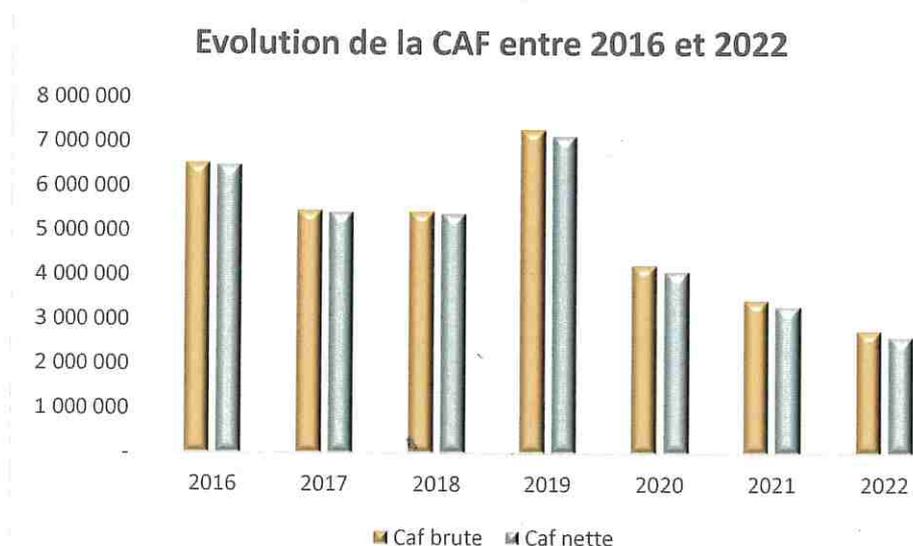
- **La capacité d'autofinancement nette :**

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.

Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

C'est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT



La CAF nette suit de 2016 à 2022, la même trajectoire que la CAF brute car les remboursements de dettes financières se limitent aux seuls emprunts CAF qui n'absorbent qu'une infime part de la CAF brute (136 917 €).

La CAF brute et la CAF nette, s'élèvent respectivement, à 2 773 036 € et 2 636 118 € pour 2022.

La CAF nette 2022 a diminué de 20,53% par rapport à 2021.